

CONSEIL DE QUARTIER MONNAIE

Réunion du lundi 24 mars 2025

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'île de France, en date du vendredi 14 mars 2025, les membres du Conseil de Quartier Monnaie se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles FLOBERT, le lundi 24 mars 2025 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collège (Elus et personnalités qualifiées) :

Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire,

Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement ;

Monsieur Michel LERNOUT, Personnalité Qualifiée.

2^e collège (Associations) :

Madame Marie-Antoinette RIVET (Solidarité Nouvelle pour le Logement) ;

Madame Marie-José LEMOY (SOS Bruit Paris 6^e).

3^e collège (Habitants) :

Monsieur Julien CIMINO, membre titulaire ;

Monsieur Christophe BROOKS, membre titulaire ;

Madame Edith VESSELLE-ANTUNES, membre titulaire ;

Madame Célia DEPOMMIER-COTTON, membre suppléant ;

Madame Patricia AURIAU, membre suppléant.

Étaient excusées :

1^{er} collège :

Madame Agnès CAPORAL, Personnalité Qualifiée.

2^e collège :

Madame Ingrid BERTINA-LEGUAY (Association des parents d'élèves de l'école Jardinet) ;

Monsieur Jean-Pierre FOGEL (Centre Fleg).

3^e collège :

Monsieur Thomas BEK, membre titulaire ;

Madame Sara-Ana DESOUCHES, membre suppléant ;

Monsieur Emmanuel LE BASSARD, membre suppléant.

Introduction :

Charles FLOBERT accueille et remercie de leur présence les membres du Conseil.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h50.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2024 ;
2. Projet de financement : remplacement et achat de 4 bacs à plantes en bois pour la place Saint-Michel (15 000 euros) ;
3. Point sur l'évolution des nuisances dans le quartier ;
4. Point sur les groupes de travail « La collecte des bio-déchets » et « la végétalisation du quartier » ;
5. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2024

Le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2/ Projet de financement : remplacement et achat de 4 bacs à plantes en bois pour la place Saint-Michel (15 000 euros)

Le Président suggère de financer l'achat de 4 grands bacs à plantes en bois, à hauteur de 15 000 euros, pour les installer sur la place Saint-Michel après la rénovation de la fontaine.

Les Conseillers approuvent cette dépense et souhaitent être consultés dans le choix de leur emplacement.

La Coordinatrice rappelle que les budgets alloués par an et par Conseil sont de 3 306 euros pour le budget de fonctionnement et de 8 264 euros pour celui d'investissement. Elle précise que le reliquat (Budget Supplémentaire) sera voté en séance du Conseil de Paris en juillet et pourra alors être engagé.

4/ Point sur les groupes de travail « La collecte des bio-déchets » et « la végétalisation du quartier »

Le Président annonce l'installation de bacs pour les bio-déchets à proximité des écoles du 6^e. Edith VESSELLE-ANTUNES rappelle que dans le cadre de son groupe de travail sur « la collecte des bio-déchets », une visite exploratoire du quartier a été organisée afin d'identifier des emplacements potentiels pour des Trilib' et des points d'apport volontaire. Avec Marie-Antoinette RIVET, elles ont présenté les emplacements sélectionnés tout en notant que l'encombrement important rend parfois difficile l'installation des Trilib' qui peuvent être mal accueillis par les riverains en raison des nuisances sonores. Depuis cette marche effectuée le 6 décembre, des informations supplémentaires ont été transmises aux membres comme la carte de l'arrondissement indiquant les emplacements actuels et proposés pour les trilib' et les points d'apport volontaires.

Edith VESSELLE-ANTUNES signale par ailleurs que la poubelle destinée aux bio-déchets située devant l'école Saint-André des Arts est mal utilisée. En effet, des touristes et des commerçants y jettent divers types de déchets. Michel LERNOUT précise que la corbeille de rue a été retirée et suggère de la remettre en place pour réduire l'encombrement de celle pour les bio-déchets. Le Président suggère de solliciter un retour d'expérience de la propreté (DPE) afin d'évaluer son utilisation.

Le Président propose d'une part d'organiser une marche exploratoire avec les agents de la propreté du 6^e et d'autre part d'inviter son responsable lors de la prochaine séance du Conseil. Les Conseillers approuvent cette initiative.

Célia DEPOMMIER-COTTON propose de créer un groupe de travail dédié à la rue de Buci. L'objectif étant de la pacifier et de donner la priorité aux piétons. Elle estime qu'il convient de renforcer la signalisation pour une cohabitation paisible entre piétons, véhicules, riverains et terrasses. Michel LERNOUT abonde dans son sens et note que depuis la mise en place des lignes blanches la situation s'est améliorée notamment pour les piétons qui peuvent à nouveau emprunter le trottoir, ce qui incite les cyclistes à rester sur la chaussée. Il constate en revanche que certaines boutiques de souvenirs occupent de plus en plus d'espace sur le trottoir.

Julien CIMINO estime que l'origine du problème de la rue de Buci provient du nombre excessif de terrasses et de leur emprise sur les trottoirs, rendant la circulation des piétons difficile notamment en soirée. Il souligne l'importance de revenir à un système plus sain en réduisant significativement le nombre de celles-ci. Christopher BROOKS partage son avis et considère que la Mairie de Paris n'accorde pas suffisamment d'attention aux piétons et qu'il serait nécessaire d'instaurer une réglementation plus stricte.

Le Président précise que de nombreuses contraventions sont adressées aux établissements qui ne respectent pas les règles en vigueur. Il insiste sur la nécessité de s'attaquer aux causes plutôt qu'aux conséquences. Julien CIMINO suggère de faire un exemple en procédant à la saisie des terrasses le cas échéant.

La Coordinatrice informe que le Maire du 6^e et le Directeur Général Adjoint des services en charge de l'espace public examinent des solutions pour renforcer la signalisation afin d'améliorer la tranquillité des piétons. Les Conseillers se réjouissent de cette initiative.

Célia DEPOMMIER-COTTON invite les Conseillers à rejoindre son groupe de travail. Michel LERNOUT, Patricia AURIAU et Christopher BROOKS se portent volontaires.

Michel LERNOUT suggère d'élargir le sujet du groupe de travail sur la rue de Buci pour inclure la problématique des mégots. Il remarque par ailleurs qu'il y a un déficit d'accroches vélos dans le quartier.

Julien CIMINO, référent du groupe de travail sur la végétalisation du quartier, indique qu'avec Michel LERNOUT, ils ont effectué une balade pour repérer des emplacements susceptibles d'accueillir des parterres végétalisés similaires à ceux de la rue Antoine Dubois.

Il invite les Conseillers à rejoindre ce groupe pour étudier les diverses propositions. Le Président signale qu'il soumettra ensuite ces suggestions au service compétent et propose de rédiger un vœu en ce sens pour la prochaine séance du Conseil.

3/ Point sur l'évolution des nuisances dans le quartier

Le Président indique que ce point a été traité en point 4 de l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, Charles FLOBERT lève la séance à 20h10.



Charles FLOBERT

Président du Conseil de Quartier

